

ECOLE Mario ROUSTAN Angoulême

PROTCOLE SANITAIRE

du 14 au 29 mai 2020

Priorités: - La sécurité de tous par le respect total des recommandations, des consignes et gestes barrières du protocole national.

Effectifs:

4 groupes de travail (10 élèves maximum) = 2 groupes de CP + Ulis + Enfants prioritaires
Enseignants : les 5 enseignants titulaires des classes et l'enseignant chargé des compléments de service + 2 AESH si besoin + enseignant rattaché à l'école (BD).

Les critères de sélection des élèves:

- Enfant de personnel soignant et enseignant.
- Enfant avec difficultés pour un soutien à la maison ou en souffrance.
(pas d'outils informatiques adaptés, parents ne pouvant aider, famille monoparentale, enfant décrocheur...)
- Parents travailleurs sans solution de garde

Possibilité de rotations sur la semaine selon le nombre de demandes.
Ces critères seront modifiés si besoin début juin après expérimentation.

Les parents:

- ne pourront accéder à l'école.
- s'engagent à respecter les horaires de rentrée et sortie.
- s'engagent à être joignables et à venir à l'école à tout moment.
- s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.
- devront s'assurer que leur enfant ait son matériel scolaire complet avant l'arrivée.

L'accueil:

2 entrées distinctes :

2 groupes (Ulis + enfants prioritaires de CE1/2) par l'entrée principale (hall)

2 groupes (CP1 + CP2) par le portail vert (côté cuisine)

Un adulte sera présent aux entrées afin de filtrer, vérifier que les enfants arrivants sont bien ceux qui sont inscrits et expliquer les consignes.

A son arrivée, chaque enfant va se laver les mains (à l'endroit prévu pour chaque groupe) puis il se dirige vers sa salle de classe où un adulte l'accueille.

Lieux dans l'école et aménagement:

4 salles de classe seront aménagées avec des tables face au tableau en respectant les distances préconisées (1 m entre chaque enfant).

Chaque enfant disposera de sa table nominative.

Un sens de circulation sera tracé au sol dans la classe (avec du scotch) afin d'éviter tout croisement d'enfants (notamment lors de nécessité de sortir pour aller aux toilettes).

Les classes seront aérées le matin, à chaque récréation, à la sortie à 11h45, avant l'entrée en classe à 13h45 et à 16h00.

Les salles et le matériel seront désinfectés à la pause méridienne et le soir comme préconisé par le protocole.

Aucun matériel commun ne sera distribué, chaque enfant devra utiliser son propre matériel qui devra rester à l'école.

En, cas de nécessité d'utiliser un matériel commun, celui-ci sera désinfecté.

La cantine: Plateau repas froid servi au réfectoire, en classe et sous le préau (du 14 au 29 mai). Les enfants devront repasser par les sanitaires afin de se laver les mains avant et après le repas.

La garderie: à voir avec la mairie à partir du 18 mai.

L'enseignement:

Le travail proposé sera en accord avec celui des élèves restés à la maison .

Les récréations.

Elles seront décalées suivant les groupes. Les enfants passeront comme au moment de leur arrivée par les toilettes pour le lavage des mains (avant et après la récréation).

Les sorties du soir (à 16h)

Elles se feront aux mêmes portes qu'aux entrées. Les enfants devront repasser par les sanitaires afin de se laver les mains avant de rentrer chez eux.

Les horaires:

Classe pour les élèves lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h.
Mercredi matin de 8h45 à 11h45 horaire dédié au télétravail des enseignants.

Ce protocole pourra être modifié au fil du temps en fonction de nouvelles directives ou pour améliorer sa mise en action.